

Parcours des élèves après un BEP ou un CAP

Caroline Coudrin

Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, le brevet d'études professionnelles (BEP) ne constitue plus un diplôme de fin d'études. Qu'ils aient ou non réussi à l'examen, une majorité d'élèves de terminale BEP poursuivent leur formation initiale, soit dans l'enseignement professionnel, soit en se réorientant vers le second cycle technologique par le biais d'un accès en première d'adaptation. Majoritaire parmi les poursuites d'études dans les années quatre-vingt, cette dernière voie est aujourd'hui délaissée au profit du baccalauréat professionnel. Prolongement naturel des enseignements reçus pendant les deux années de BEP, souvent dispensée dans le même lycée, la préparation d'un baccalauréat professionnel concentre aujourd'hui plus des trois quarts des poursuites d'études au niveau IV après une terminale BEP. Quels sont les facteurs qui pèsent sur les poursuites d'études de fin de BEP ? Le choix de poursuivre sa formation initiale est-il lié aux conditions de scolarisation en BEP, au passé scolaire ou à d'autres caractéristiques individuelles comme le milieu social ou le fait d'être un garçon plutôt qu'une fille ? Cet article tentera de répondre à ces questions en mobilisant l'information recueillie dans les panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 1989.

Plus précisément, cet article étudie la poursuite ou l'arrêt de la scolarité secondaire en fin de brevet d'études professionnelles (BEP) des élèves d'un panel d'élèves entrés en sixième en 1995 (cf. encadré « Les panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995 ») et ayant atteint la terminale BEP lors des dix premières années de leur scolarité. Les résultats sont comparés à ceux des élèves entrés en sixième en 1989 (panel 1989) afin d'apprécier les évolutions temporelles des parcours scolaires et de leurs déterminants (cf. encadré « Les parcours scolaires »). À l'issue de la terminale BEP, la procédure d'orientation est quelque peu différente de celle mise en œuvre en fin de troisième et de seconde. Les élèves expriment un vœu sur lequel le conseil de classe émet un avis. Mais la décision d'orientation relève d'une commission d'affectation qui tranche en prenant en compte à la fois le dossier scolaire et les capacités d'accueil des établissements choisis.

Les vœux d'orientation exprimés en fin de BEP par les élèves n'ont pas été recueillis dans les panels 1995 et 1989. L'analyse qui est proposée ici portera donc exclusivement sur le

résultat de la procédure d'affectation – repéré ici par l'orientation effective des élèves au début de l'année scolaire suivant leur sortie de terminale BEP.

QUATRE ÉLÈVES SUR DIX PASSENT PAR LA VOIE PROFESSIONNELLE ET TROIS SUR DIX PAR UN BEP

Parmi les élèves entrés en sixième en 1995, huit élèves sur dix sont passés par la classe de troisième générale, 18 % étaient en classe de troisième technologique et 2 % se sont orientés vers un CAP dès la classe de cinquième. Au cours de leur scolarité secondaire, 40 % des jeunes passent par la voie professionnelle et les trois quarts d'entre eux suivent une formation préparant au BEP. Ils s'y inscrivent à partir de niveaux divers, par des voies de formation éloignées les unes des autres et pour des raisons différentes. Le BEP regroupe de nombreuses spécialités et offre diverses possibilités de poursuites d'études ou d'entrée sur le marché du travail. La création du baccalauréat professionnel en 1985 ainsi que le passage par la première d'adaptation, permettent notamment aux jeunes qui se sont orientés en BEP

d'atteindre le niveau IV de formation¹ au même titre que ceux qui ont choisi la voie générale ou technologique.

Les élèves ayant accédé à une terminale BEP se caractérisent par une proportion plus faible d'enfants de cadres et d'enseignants que l'ensemble des jeunes du panel. Ceux dont les parents ont au moins le baccalauréat sont également sous-représentés. Par contre, les proportions de garçons, d'enfants d'ouvriers et d'étrangers sont plus fortes. Les élèves ayant un an de retard à l'entrée en sixième se dirigent plus fréquemment vers un BEP alors que leurs camarades qui accumulent deux ans de retard en début de collège s'orientent plutôt vers un CAP ou arrêtent prématurément leurs études. Ces constats confirment la plus grande orientation des garçons et des enfants socialement défavorisés vers les filières professionnelles, et ceci le plus souvent par choix. En effet, leurs parents considèrent que les diplômes d'enseignement professionnel préparent le mieux à l'entrée dans la vie active. Il n'en reste pas moins que certains élèves sont orientés en voie professionnelle parce que leurs résultats scolaires ne leur permettent pas d'entrer en seconde de détermination.

NOTE

1. Les niveaux de formation des élèves sont définis en fonction de la classe atteinte lors de la dernière année du suivi scolaire (ici la dixième). Le niveau VI-Vbis correspond au premier cycle (sixième à troisième) ou aux classes de CAP ou BEP avant l'année terminale. Le niveau V correspond aux classes terminales de CAP ou BEP et aux classes de second cycle général et technologique avant l'année de terminale. Le niveau IV correspond ici aux terminales générales, technologiques ou professionnelles.

Par rapport aux élèves de même cursus entrés en sixième en 1989, les jeunes du panel 1995 sont plus fréquemment enfants d'employés et leurs parents plus souvent bacheliers. Ceci, tout comme la baisse des mères inactives, s'explique plus par une évolution sociale entre 1989 et 1995 que par un changement de profil des élèves s'orientant en BEP.

La majorité des élèves du panel 1995 suivant un BEP sont scolarisés en lycée professionnel, un élève sur dix fréquente un établissement agricole et seulement 5 % préparent cet examen par la voie de l'apprentissage. On n'observe pas de différence avec les élèves du panel 1989.

75 % DES ÉLÈVES ACCÉDANT À LA DERNIÈRE ANNÉE DE BEP OBTIENNENT CE DIPLÔME

Les trois quarts des élèves entrant en classe de terminale de BEP réussissent à l'examen à un moment ou à un autre, ce qui correspond à un

taux de réussite de 85 %, compte tenu des jeunes qui ne se présentent pas à l'examen (*tableau 1*) ou abandonnent en cours d'année. Un quart des élèves obtiennent en même temps un CAP, soit 90 % de ceux qui se présentent aux deux examens. Par rapport aux élèves du panel de 1989, le taux de réussite au BEP est équivalent, si on ne prend en compte que les élèves passant l'examen du BEP. En revanche, les élèves obtenant simultanément le CAP et le BEP étaient relativement plus nombreux (30 %) et le redoublement était un peu plus élevé (le taux est de 11 % pour les élèves du panel 1989 alors qu'il est de 7 % pour les élèves du panel 1995).

Nous avons vu que les élèves entrant en terminale BEP ont un profil différent de l'ensemble des élèves entrés en sixième à la même date. Néanmoins, l'origine sociale des élèves du panel 1995 obtenant le BEP est très peu différente de l'ensemble des jeunes scolarisés en année terminale de ce diplôme. Les élèves de nationalité française sont en revanche un

Tableau 1 – Fréquences concernant la scolarité du BEP (panels 95 et 89) (%)

		Panel 95	Panel 89
Passage de l'examen du BEP	réussite	75,98	82,01
	échec	13,01	14,03
	ne passe pas l'examen	11,02	3,96
Passage de l'examen du CAP	réussite	27,55	33,87
	échec	3,59	5,27
	ne passe pas l'examen	68,86	60,87
Passage simultané aux examens du CAP et BEP	réussite aux deux	24,25	29,94
	réussite qu'au CAP	3,30	3,92
	réussite qu'au BEP	51,73	52,07
	ne passe aucun examen	20,72	14,07
Redoublement lors du BEP :		6,83	10,58
	- âge en fin de BEP		
	17 ans ou moins	20,86	11,72
	18 ans	49,22	42,69
	19 ans	24,22	32,76
	20 ans ou plus	5,70	12,84
- type de formation	agricole	8,67	8,34
	apprentissage	4,79	4,90
	lycée professionnel	86,55	86,76

Lecture - 76 % des élèves du panel 1995 entrés en terminale BEP réussissent à l'examen.

Source : *panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995*

Tableau 2 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques sociales et scolaires sur les chances de réussir au premier examen du BEP (panels 1995 et 1989)

		Réussite au premier examen du BEP			
		Panel 89		Panel 95	
modalité de référence	modalité active	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
<i>constante</i>		2,5207		1,4286	
probabilité de la situation de référence en %			92,6		80,7
<i>sexe</i>					
garçon	filles	0,3454	2,1	0,3419	4,8
<i>PCS</i>					
ouvrier qualifié	agriculteur	0,7000	3,6	<i>0,3765</i>	5,2
	indépendant				
	cadre enseignant				
	contremaître			0,3926	5,4
	intermédiaire				
	employé				
	ouvrier non qualifié				
	inactif	<i>-0,2608</i>	-2,0		
<i>diplôme de la mère</i>					
CAP BEP	aucun				
	CEP brevet				
	bac supérieur				
	inconnu			<i>-0,2236</i>	-3,7
<i>diplôme du père</i>					
CAP BEP	aucun				
	CEP brevet				
	bac supérieur				
	inconnu	<i>-0,2483</i>	-1,9	-0,3929	-6,9
<i>rang</i>					
aîné	2 ^e				
	3 ^e				
	4 ^e ou plus				
<i>taille de la famille</i>					
2 enfants	1 enfant				
	3 enfants	<i>-0,2287</i>	-1,7	0,2809	4,0
	4 enfants	-0,3111	-2,4		
	5 enfants	<i>-0,2645</i>	-2,0		
	6 enfants et plus	-0,4848	-4,1		
<i>nationalité de l'élève</i>					
français	étranger			<i>-0,2328</i>	-3,9
<i>structure parentale</i>					
père et mère	monoparentale				
	recomposée				
	autre	<i>-0,5008</i>	-4,3		
<i>activité de la mère</i>					
inactive	active	0,2833	1,7	<i>0,1358</i>	
<i>âge entrée 6^e</i>					
11 ans et moins	12 ans	-0,5236	-4,5	-0,5730	-10,5
	13 ans et plus	-0,8047	-7,8	-0,8160	-15,8
<i>redoublement au collège</i>					
non	oui	<i>-0,1395</i>	-1,0	<i>-0,1872</i>	-3,1
<i>accès en 3^e générale</i>					
oui	non	-0,8176	-8,0	-0,9204	-18,2
<i>accès en 3^e techno</i>					
non	oui			0,5377	7,1
<i>accès en 2nde générale</i>					
non	oui				
<i>réussite au brevet</i>					
échec	succès	-0,2479	-1,9		

Lecture - À situations familiale et scolaire comparables, les filles du panel 1995 réussissent plus au BEP puisque le coefficient estimé est positif (0,34) et significatif (<0,01). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à 4,8 points ; leur probabilité d'obtenir le baccalauréat est donc de 85,5 % (80,7 % + 4,8 %). La comparaison des régressions effectuées ne peut être faite que par l'intermédiaire des coefficients obtenus. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 % et en italique 10 %. Au-delà, ils ne sont pas reproduits.

Source : panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 1989

peu surreprésentés. Au contraire, les enfants issus de familles nombreuses obtiennent moins fréquemment l'examen. En matière de parcours scolaire, les élèves obtenant le BEP ont moins redoublé leur année terminale et ont plus souvent obtenu leur CAP en même temps. Ils sont aussi plus nombreux à être arrivés « à l'heure » ou en avance en sixième et ont obtenu de meilleurs résultats en français et en mathématiques lors de l'évaluation à l'entrée de sixième. Ils ont en outre accédé plus souvent en classe de troisième générale. Le redoublement au collège ne semble pas différencier les élèves obtenant l'examen des autres.

L'analyse de toutes choses égales par ailleurs nous permet de tester l'influence de chacune des variables sociales ou scolaires indépendamment des autres (tableau 2). Appliquée à la réussite au BEP, elle confirme la meilleure réussite des filles et révèle que certaines données relatives à la scolarité précédant l'entrée dans cette filière sont les plus explicatives, les données sociales des élèves ayant en revanche peu d'impact. Ainsi, être entré en sixième avec au moins un an de retard diminue fortement les chances d'obtenir l'examen et l'accès en troisième générale augmente la réussite au BEP par rapport aux élèves ayant été orientés plus précocement vers la voie professionnelle. En revanche, le redoublement au collège n'a pas d'impact et les jeunes orientés vers une seconde générale avant la voie professionnelle ne réussissent pas mieux au BEP. La poursuite d'études en voie générale n'a donc pas apporté d'atouts supplémentaires à ces élèves, vraisemblablement mal orientés.

L'influence de la profession des parents est très limitée contrairement à ce que l'on observe pour la voie gé-

nérale et technologique ; il en est de même pour le diplôme de la mère.

La mise en œuvre d'une analyse comparable sur les élèves entrés en sixième en 1989 fait apparaître une forte stabilité des effets associés au passé scolaire : comme parmi la cohorte de 1995, on observe une meilleure réussite au BEP des élèves n'ayant pas redoublé à l'école élémentaire et qui sont passés par la troisième générale. En revanche, le succès au BEP apparaît plus lié aux caractéristiques du milieu familial : toutes choses égales par ailleurs, les enfants d'agriculteurs sont plus souvent diplômés et les chances de réussite à l'examen déclinent assez nettement avec l'augmentation du nombre de frères et sœurs.

EN FIN DE BEP, SEPT ÉLÈVES SUR DIX POURSUIVENT LEURS ÉTUDES

Les différents parcours empruntés par les élèves à la fin de leur année de terminale BEP seront analysés par la suite, d'une part au cours de l'année suivante et d'autre part sur la période des quatre années suivantes et ce, que le jeune ait obtenu ou non le diplôme. L'approche à long terme permet de prendre en compte les éventuels changements d'orientations mais aussi les différentes étapes vers le diplôme le plus élevé obtenu ou vers une plus grande diversité de spécialisation.

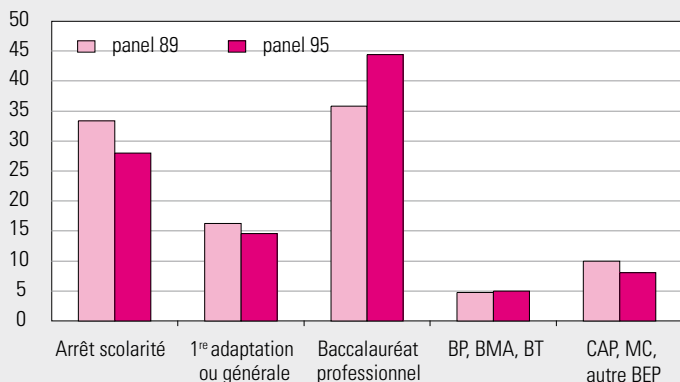
Plusieurs orientations seront retenues par la suite : les élèves qui sortent du système éducatif à la fin du BEP, ceux qui s'orientent vers la voie technologique (soit *via* la première d'adaptation, soit directement par une première technologique) et enfin

ceux qui se dirigent vers un baccalauréat professionnel. Ces trois parcours représentent les choix les plus fréquents, que ce soit à court ou long terme. Un an après la terminale BEP, ils regroupent 87 % de la population étudiée (graphique 1). Les parcours les moins fréquemment suivis sont ceux menant à un brevet professionnel (BP), un brevet des métiers d'art (BMA) ou de technicien (BT). De nombreux autres cursus sont également possibles mais ne concernent, pour certains d'entre eux, que peu d'élèves. Ainsi, les différentes trajectoires ont été regroupées comme par exemple les élèves qui s'orientent vers un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), un BEP d'une spécialité différente ou une mention complémentaire (MC).

Parmi les élèves accédant à une terminale BEP, les trois quarts poursuivent leurs études après l'obtention ou non de l'examen (graphique 2). Parmi eux, la majorité s'oriente vers un baccalauréat professionnel, 15 % vers la voie technologique, 5 % vers un BP, BMA ou BT et enfin 8 % vers un CAP ou un BEP d'une autre spécialité. Ainsi, deux tiers des élèves accédant à une terminale BEP se dirigent un an après vers le niveau IV de formation en empruntant majoritairement la voie professionnelle.

Dix ans après leur entrée en sixième, la moitié des élèves ayant accédé en terminale BEP ont pour diplôme le plus élevé un BEP ou un CAP. Trois élèves sur dix ont obtenu un baccalauréat professionnel et 9 % un baccalauréat général ou technologique. Ces pourcentages ne doivent toutefois pas être considérés comme définitifs. En effet, le suivi des élèves n'est actuellement disponible que pendant les dix années suivant leur entrée en sixième. Puisque les jeunes

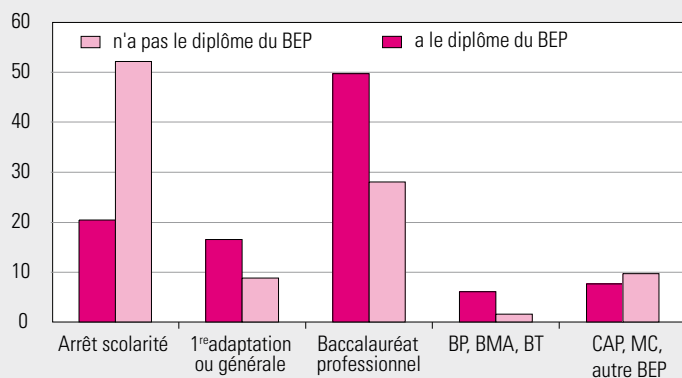
Graphique 1 – Coursus des élèves un an après la terminale BEP (panels 1995 et 1989)



Lecture - Lorsqu'ils ont atteint la terminale BEP, 28 % des élèves du panel 1995 arrêtent leurs études l'année d'après ; cette situation s'observait parmi 33 % des élèves du panel 1989.

Source : panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

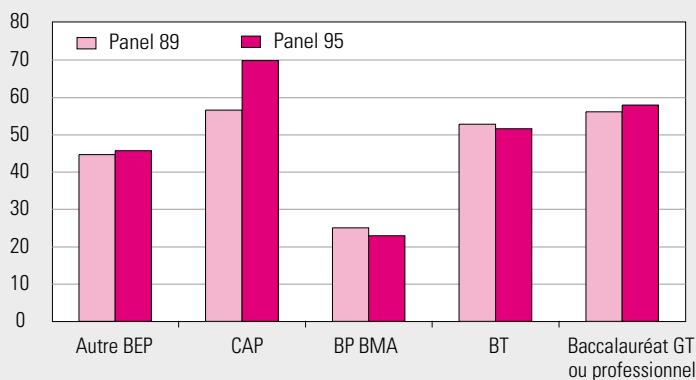
Graphique 2 – Coursus des élèves de terminale BEP selon si ils ont eu ou non leur diplôme (panel 95)



Lecture - 20 % des élèves du panel 1995 ayant eu leur diplôme du BEP arrêtent leurs études l'année d'après leur terminale contre 52 % de ceux n'ayant pas eu le diplôme du BEP.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995

Graphique 3 – Taux de réussite aux examens selon le cursus un an après la terminale BEP



Lecture - 58 % des élèves du panel 1995 étant entrés en terminale BEP et poursuivant vers un baccalauréat GT ou professionnel l'année d'après deviennent bacheliers ; 56 % des élèves du panel 1989 sont devenus bacheliers dans les mêmes conditions.

ont commencé et terminé leur BEP à des dates différentes, certains d'entre eux n'ont pas encore achevé leur scolarité secondaire. Il n'en demeure pas moins que certains ne réussissent pas à l'examen à la fin de leur orientation post-BEP : seuls six élèves sur dix engagés dans la voie du baccalauréat technologique ou professionnel deviennent bacheliers et seulement un quart des élèves partant vers un BP réussissent à l'obtenir dix ans après leur entrée en sixième (*graphique 3*). Cependant, parmi les élèves s'orientant vers un baccalauréat général et technologique ou professionnel, 16 % arrêtent ou changent d'orientation dès la fin de la première année.

Les parcours des élèves du panel 1989 diffèrent sensiblement : les poursuites d'études vers un baccalauréat professionnel sont moins fréquentes que pour les élèves du panel 1995 (*cf. graphique 1*). En effet, ce diplôme, créé en 1985, n'a pas été complètement assimilé par les élèves arrivés en sixième en 1989. De plus, depuis cette date, cette filière s'est diversifiée et les poursuites d'études sont encouragées. Elle est ainsi devenue la voie la plus naturelle de poursuite d'études après un BEP. Les élèves du panel 1995 se dirigent donc moins vers les autres filières, y compris la voie technologique, qui était dix ans plus tôt un des rares moyens d'arriver au niveau IV de formation. La comparaison du diplôme le plus élevé obtenu par les élèves révèle que les jeunes du panel 1995 ont nettement plus de chances d'obtenir un diplôme de niveau IV et ce quelle que soit la voie suivie. Les élèves du panel 1989 finissent leur BEP plus âgés que les élèves du panel 1995 : ils sont deux fois plus fréquemment âgés de 19 ans ou plus à la fin de leur BEP.

LE CHOIX ENTRE LA VOIE PROFESSIONNELLE ET LA VOIE TECHNOLOGIQUE DÉPEND D'ABORD DU PASSÉ SCOLAIRE

Après l'année de terminale BEP, les élèves poursuivant vers un baccalauréat professionnel ont un profil social très proche de celui de l'ensemble des jeunes accédant en terminale BEP. Cette orientation n'attire ni les très bons élèves, qui partent plutôt vers la voie technologique, ni ceux en grandes difficultés, qui arrêtent leurs études ou les poursuivent dans le niveau V de formation.

Les filles, enfants de cadres, d'indépendants ou de contremaîtres se dirigent plus souvent vers la voie technologique alors que les enfants

d'inactifs et d'ouvriers qualifiés y sont moins nombreux. De même, les jeunes dont le père ou la mère sont titulaires d'un baccalauréat s'orientent plus vers un baccalauréat technologique et arrêtent en moins grand nombre leurs études après le BEP. Ce sont les enfants d'agriculteurs et de professions intermédiaires qui sont le plus sous-représentés parmi ceux qui arrêtent leurs études après le BEP.

Selon l'orientation post-BEP choisie, on observe de fortes différences entre jeunes lorsque l'on tient compte des variables décrivant la scolarité au collège et au cours du BEP. Pour mieux constater l'impact propre de ces variables, nous raisonnons toutes choses égales par ailleurs, en tenant compte des caractéristiques sociales des élèves et de leur cursus scolaire

(tableau 3). Ces analyses montrent que les caractéristiques sociales ont une moindre importance comparées aux variables scolaires et en particulier celles décrivant la scolarité au cours du BEP. Cependant, nous avons vu au début du texte qu'il existe des différences sociales entre l'ensemble des élèves du panel 1995 et la population ici étudiée.

DE BONS RÉSULTATS EN FRANÇAIS ACCROISSENT LA POURSUITE D'ÉTUDES EN VOIE TECHNOLOGIQUE

L'âge d'entrée en sixième est le facteur le plus prédictif de la poursuite d'études en fin de BEP : les élèves arrivant au collège avec un an de retard ont une probabilité supérieure

Tableau 3 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques sociales et scolaires sur le cursus des élèves un an après la terminale de BEP (panel 1995)

modalité de référence	modalité active	1 ^{er} adaptation ou générale		bac professionnel		arrêt de la scolarité	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
<i>constante</i>		-1,9024		<i>0,0214</i>		<i>-1,1457</i>	
probabilité de la situation de référence en %			13,0		50,5		24,1
<i>sexe</i>							
garçon	filles						
<i>PCS</i>							
ouvrier qualifié	agriculteur					<i>-0,7668</i>	<i>-11,3</i>
	indépendant	0,5702	7,9	<i>-0,3373</i>	<i>-8,4</i>		
	cadre enseignant	0,6665	9,5	<i>-0,3611</i>	<i>-8,9</i>		
	contremaître	0,5885	8,2				
	intermédiaire					<i>-0,3696</i>	<i>-6,1</i>
	employé						
	ouvrier non qualifié					<i>0,2247</i>	<i>4,3</i>
	inactif						
<i>diplôme de la mère</i>							
CAP BEP	aucun					<i>0,2302</i>	<i>4,5</i>
	CEP brevet						
	bac supérieur	<i>0,3162</i>	<i>4,0</i>			<i>-0,3013</i>	<i>-5,1</i>
	inconnu					<i>0,2161</i>	<i>4,2</i>
<i>diplôme du père</i>							
CAP BEP	aucun						
	CEP brevet			<i>0,2671</i>	<i>6,6</i>		
	bac supérieur					<i>-0,2700</i>	<i>-4,6</i>
	inconnu						
<i>rang</i>							
aîné	2 ^e	<i>-0,1905</i>	<i>-2,0</i>				
	3 ^e						
	4 ^e ou plus						
<i>taille de la famille</i>							
2 enfants	1 enfant						
	3 enfants			<i>-0,1523</i>	<i>-3,8</i>	<i>0,2281</i>	<i>4,4</i>
	4 enfants					0,4285	8,7
	5 enfants					<i>0,2990</i>	<i>5,9</i>
	6 enfants et plus						

Tableau 3 – suite

modalité de référence	modalité active	1 ^{re} adaptation ou générale		bac professionnel		arrêt de la scolarité	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
<i>constante</i>		-1,9024		<i>0,0214</i>		<i>-1,1457</i>	
probabilité de la situation de référence en %			13,0		50,5		24,1
<i>nationalité de l'élève</i>							
français	étranger	<i>0,3210</i>	4,1	<i>0,2327</i>	5,8	-0,3941	-6,5
<i>structure parentale</i>							
père et mère	monoparentale						
	recomposée			-0,3151	-7,8	0,2958	5,8
<i>activité de la mère</i>							
inactivé	active			<i>-0,1368</i>	-3,4		
<i>âge entrée 6^e</i>							
12 ans	12 ans	-0,2713	-2,8	<i>-0,1570</i>	-3,9	0,3795	7,6
11 ans et moins	13 ans et plus	<i>-0,8099</i>	-6,8			0,6032	12,6
<i>quartile en français 6^e</i>							
2 ^e	1 ^{er}						
	3 ^e						
	4 ^e	0,4174	5,5	-0,2054	-5,1		
<i>quartile en maths 6^e</i>							
2 ^e	1 ^{er}						
	3 ^e					-0,2725	-4,6
	4 ^e					-0,3007	-5,1
<i>redoublement au collège</i>							
non	oui	-0,3874	-3,8			0,2383	4,6
<i>accès en 3^e générale</i>							
oui	non	<i>-0,8227</i>	-6,8	-1,0260	-23,7	0,8148	17,7
<i>accès en 3^e techno</i>							
non	oui			0,6357	15,3		
<i>accès en seconde générale</i>							
non	oui					-0,8085	-11,7
<i>réussite au brevet</i>							
échec	succès			-0,1248	-3,1	-0,3458	-5,8
<i>formation suivie</i>							
LP	agricole	-1,8265	-10,6	-0,8613	-20,4	0,4131	8,3
	apprentissage	-3,4216	-12,5	-1,1412	-25,9	0,8959	19,7
<i>redoublement 1^{re} année BEP</i>							
non	oui					<i>0,3245</i>	6,4
<i>redoublement 2^{nde} année BEP</i>							
non	oui	-1,2910	-9,0	-0,5866	-14,3		
<i>réussite au BEP</i>							
échec	succès	0,5241	7,1	1,0254	23,5	-1,2893	-16,1
<i>réussite au CAP</i>							
échec	succès					-0,2585	-4,4
<i>spécialité</i>							
compta gestion	transformation	<i>-0,5045</i>	-4,7	-0,8578	-20,3	0,8048	17,4
	agri., pêche, forêt	-1,1569	-8,5				
	génie civil, constr.	-0,6748	-5,9	-1,2554	-28,0	0,8950	19,6
	matériaux souples	-0,8312	-6,9	-0,7325	-17,6	<i>0,4618</i>	9,4
	pluri techno. méca.	-0,8519	-7,0			<i>0,3858</i>	7,7
	méca. géné., usinage					0,6948	14,8
	mécanique	-1,5065	-9,8	-0,4148	-10,2	0,8078	17,5
	électri., électro.					0,4782	9,8
	commerce vente	-0,7228	-6,2			0,4690	9,6
	secrétariat, bureau.	<i>-0,3326</i>	-3,3				
	service aux pers.	1,0643	17,2	-3,5279	-47,6	0,7876	17,0
sanitaire et social	-0,5903	-5,3	-0,5364	-13,1	0,7477	16,1	
autres spé. services	-1,3646	-9,3	-0,5175	-12,7	0,9986	22,2	

Lecture - À situations familiale et scolaire comparables, les enfants de cadres s'orientent plus que les enfants d'ouvriers qualifiés vers la voie technologique puisque le coefficient estimé est positif (0,6665) et significatif (<0,01). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à 9 points ; leur probabilité d'être orientés en première d'adaptation est donc de 22,5 % (13,0 % + 9,5 %). La comparaison des régressions effectuées ne peut être faite que par l'intermédiaire des coefficients obtenus. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 % et en italique 10 %. Au-delà, ils ne sont pas reproduits.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995. On ne prend en compte que les dix premières années de scolarité secondaire donc certaines scolarités ne sont pas encore achevées

de 8 points d'arrêter leurs études par rapport à leurs camarades étant arrivés « à l'heure » ou en avance. Le niveau de l'élève à l'entrée en sixième a en revanche une influence plus faible. Plus l'élève obtient de bons résultats aux évaluations de mathématiques de sixième, plus ses chances d'arrêter les études diminuent. Les résultats en mathématiques influencent peu la voie choisie après le BEP, contrairement à ceux obtenus en français. Les élèves appartenant au meilleur quartile lors des évaluations de français en sixième ont, toutes choses égales par ailleurs, de plus grandes chances d'aller vers la voie technologique.

Par ailleurs, le fait d'avoir été en troisième générale constitue, comme on pouvait s'y attendre, un facteur favorable à la poursuite d'études. Cet impact positif s'observe tant sur l'accès à la première d'adaptation que sur celui à la préparation d'un baccalauréat professionnel. Les élèves orientés en BEP après la seconde ont une probabilité moins forte de sortir du système éducatif en fin de cette formation mais ne se dirigent pas plus pour autant que les autres vers la voie technologique. Le déroulement de la scolarité de l'élève au collège joue sur son orientation, mais moins que ce qui aurait pu être attendu. En effet, les études des facteurs de réussite au baccalauréat général et technologique montrent que le cursus de l'élève au collège est prépondérant dans l'explication de l'obtention ou non du diplôme à l'examen. Certes, la population parvenant en terminale BEP est plus homogène car une première sélection a déjà été faite à la fin de la troisième, mais il semble aussi que les différences de niveau des élèves lors du collège ont été gommées pour repartir sur des bases plus égalitaires lors des études en BEP.

La profession des parents est discriminante dans l'orientation vers les filières technologiques : les enfants de cadres et d'enseignants ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité deux fois plus grande de poursuivre vers cette voie que les enfants d'ouvriers qualifiés. Par contre, ils ont une probabilité inférieure de se diriger vers un baccalauréat professionnel et autant de chances de sortir du système éducatif que les enfants d'ouvriers qualifiés. Plus la mère est diplômée, plus les chances d'arrêter les études après le BEP diminuent. De même, les élèves étrangers ont une probabilité plus faible d'arrêter leurs études. Ils s'orientent plus fréquemment que les élèves de nationalité française vers un baccalauréat technologique ou, en second lieu, professionnel. Ceci peut être mis en relation avec une plus grande ambition scolaire des parents et des enfants d'immigrés. La taille de la famille influe sur la décision de continuer ou non les études après un BEP : les élèves issus de familles nombreuses ont un risque plus grand d'arrêter leurs études toutes choses égales par ailleurs ; mais l'effet mis en évidence n'est pas linéaire : le risque d'abandon de la scolarité est moins élevé parmi les familles de quatre enfants que celles de cinq enfants.

REDOUBLER SA PREMIÈRE ANNÉE DE BEP CONDUIT SOUVENT À ARRÊTER SES ÉTUDES

Enfin, les poursuites d'études ne sont pas non plus indépendantes de la manière dont s'est déroulée la scolarité en cours de BEP : le redoublement de la première année de BEP est associé à une plus forte probabilité d'arrêter les études à la fin de celle-ci, que

l'élève ait obtenu ou non le diplôme. Le fait de redoubler la terminale BEP n'influence pas la poursuite des études mais les orientations empruntées. En effet, les élèves ayant redoublé la dernière année de BEP ont seulement 4 % de chances d'aller vers la voie technologique, soit deux fois moins que les élèves n'ayant pas redoublé leur terminale BEP. Ils s'orientent moins fréquemment vers un baccalauréat professionnel. Le succès au BEP a des impacts contraires : il double les chances d'accéder à la voie technologique et augmente de moitié celles d'accéder au baccalauréat professionnel. Naturellement, le fait d'obtenir son BEP diminue de deux tiers le risque d'arrêter les études à l'issue de cette formation. Il semble donc préférable de redoubler la terminale du BEP s'il y a eu un échec à l'examen.

Par ailleurs, le choix de poursuivre apparaît très lié à la filière suivie pour préparer le BEP. Toutes choses égales par ailleurs, les élèves en apprentissage ont une probabilité deux fois plus élevée d'arrêter leurs études en fin de BEP que les lycéens professionnels. Une tendance similaire, mais moins prononcée, s'observe aussi parmi les lycéens agricoles. Ces moindres poursuites d'études marquent autant les poursuites d'études en baccalauréat professionnel que celles en première d'adaptation ; mais la tendance est beaucoup plus marquée dans ce dernier cas. Ces disparités selon la filière recouvrent sans doute en grande partie un problème d'offre dont certaines études (*cf.* dans le présent numéro, « Une variété de structures et d'offres de formation dans le professionnel ») mettent en évidence le rôle prépondérant : les lycéens professionnels bénéficient souvent d'un baccalauréat associé à leur spécialité

implantée dans leur établissement, qui leur apparaît comme le prolongement naturel de leur scolarité. L'offre est plus rare dans l'enseignement agricole et on peut penser que l'alternance constitutive de l'apprentissage conduit les élèves qui ont choisi cette voie à les détacher d'une formation purement scolaire ; on sait aussi qu'à ce niveau de sortie, l'apprentissage favorise leur insertion sur le marché du travail (cf. dans le présent numéro, « 1995-2005 : dix ans d'enseignement technologique ou professionnel agricole et d'insertion professionnelle des jeunes »).

ACCROISSEMENT AU FIL DU TEMPS DES INÉGALITÉS SOCIALES LORS DES POURSUITES D'ÉTUDES VERS UN BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE À L'ISSUE D'UN BEP

Tout comme pour les élèves du panel 1995, la poursuite d'études vers un baccalauréat professionnel est le choix le moins marqué socialement pour les élèves entrés en sixième en 1989 (*tableau 4*). En effet, les élèves s'orientant vers cette formation sont très proches socialement et scolairement de l'ensemble des jeunes parvenus en année terminale de BEP. En revanche, les inégalités sociales ont augmenté pour l'orientation vers la voie technologique comme pour l'arrêt des études. Le fait d'avoir des parents titulaires d'un baccalauréat est moins fréquent pour les élèves du panel 1989 que pour ceux du panel de 1995, mais influence moins le choix du cursus. On retrouve donc les mêmes disparités sociales que pour les élèves du panel 1995, mais dans des proportions moindres.

Les résultats obtenus par les élèves du panel 1989 lors de la scolarité du BEP sont plus déterminants sur la poursuite d'études ou la filière choisie que pour les élèves du panel 1995 : l'obtention de l'examen augmente radicalement les chances de poursuivre les études en particulier vers le niveau IV de formation. Il en est de même pour l'obtention du brevet. Entre les panels 1989 et 1995, les possibilités de poursuite d'études se sont développées et les élèves souhaitant accéder au niveau IV de formation sont de plus en plus nombreux. Les choix d'orientation ne dépendraient donc plus aussi fortement des résultats obtenus mais aussi des origines sociales des élèves. Seul le baccalauréat professionnel reste moins socialement marqué ; il continue à remplir son rôle de parcours naturel après un BEP pour mener au niveau IV de formation.

Le passage en baccalauréat professionnel est le moins discriminant socialement mais il n'est pas le parcours le moins sélectif. Cette poursuite d'études est la suite logique au BEP : les élèves n'ont donc pas besoin d'avoir des ambitions élevées d'avenir pour y accéder comme cela peut être le cas pour la voie technologique. Ils doivent cependant détenir un niveau suffisant pour poursuivre vers une formation de niveau IV. Les élèves en difficulté préféreront, voire ne pourront que poursuivre vers le niveau V de formation.

LES POURSUITES D'ÉTUDES POST-BEP VERS UN BT, BP OU UNE FORMATION DE NIVEAU V SONT FAIBLES

Outre les trois parcours les plus fréquemment choisis après un BEP, de

nombreuses autres poursuites d'études sont possibles. Le fait d'avoir peu de chances de s'orienter vers un baccalauréat, qu'il soit technologique ou professionnel, n'empêche pas la poursuite des études vers un BT ou un BP en ce qui concerne le niveau IV de formation ou vers un autre BEP pour le niveau V.

Les élèves qui s'orientent vers un brevet de technicien au cours des quatre années suivant la fin du BEP ont un profil très particulier : les enfants d'agriculteurs y sont trois fois plus nombreux que dans l'ensemble des élèves entrés en terminale BEP. Les filles et enfants de parents titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont également surreprésentés. Ce constat est lié au poids des spécialités agricoles et de la spécialité « Services aux personnes » dans l'offre de BT. Ce diplôme permet aux élèves choisissant cette formation peu fréquentée d'atteindre le niveau IV de formation dans la spécialité très particulière de leur choix.

Le nombre de BT délivrés diminue fortement depuis plusieurs années. Ces diplômes sont progressivement remplacés par des baccalauréats professionnels ou technologiques. Le nombre restreint de spécialités offertes en BT explique le niveau élevé des élèves qui y accèdent. Une sélection s'opère à l'entrée, compte tenu du nombre de places limité. Les enfants d'agriculteurs tout comme les filles sont des populations qui ont tendance à mieux réussir cet examen que les autres élèves. La réussite au BP est aussi élevée que celle des diplômés de la voie technologique et le taux de redoublement de l'année terminale est faible. La moitié des élèves suivant un BT ont obtenu leur brevet. Les élèves appartenant aux quartiles supérieurs en français et en mathématiques aux

Tableau 4 – Impact «toutes choses égales par ailleurs» des caractéristiques sociales et scolaires sur le cursus des élèves un an après la terminale de BEP (panel 1989)

modalité de référence	modalité active	1 ^{re} adaptation ou générale		Bac professionnel		Arrêt de la scolarité	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
<i>constante</i>		-2,6096		-2,1659		-0,2388	
probabilité de la situation de référence en %			6,9		10,3		44,1
<i>sexe</i>							
garçon	fille						
<i>PCS</i>							
ouvrier qualifié	agriculteur			-0,1849	-1,6	-0,2927	-7,0
	indépendant						
	cadre enseignant						
	contremaître						
	intermédiaire						
	employé						
	ouvrier non qualifié						
inactif							
<i>diplôme de la mère</i>							
CAP BEP	aucun						
	CEP brevet	0,3544	2,6				
	bac supérieur						
inconnu							
<i>diplôme du père</i>							
CAP BEP	aucun						
	CEP brevet						
	bac supérieur						
inconnu							
<i>rang</i>							
aîné	2 ^e						
	3 ^e						
	4 ^e ou plus						
<i>taille de la famille</i>							
2 enfants	1 enfant			-0,1835	-1,6		
	3 enfants						
	4 enfants						
	5 enfants					0,2662	6,6
	6 enfants et plus						
<i>nationalité de l'élève</i>							
français	étranger						
<i>structure parentale</i>							
père et mère	monoparentale						
	recomposée						
	autre					0,4252	10,6
<i>activité de la mère</i>							
inactive	active	0,2138	1,5				
<i>âge entrée 6^e</i>							
11 ans et moins	12 ans	-0,4276	-2,3			0,4764	11,9
	13 ans et plus	-0,9894	-4,2	-0,1991	-1,7	0,8490	20,7
<i>redoublement au collège</i>							
non	oui	-0,3712	-2,0			0,4101	10,2
<i>accès en 3^e générale</i>							
oui	non	-1,4816	-5,2			0,6584	16,3
<i>accès en 3^e techno.</i>							
non	oui						
<i>accès en 2^{nde} générale</i>							
non	oui						
<i>réussite au brevet</i>							
échec	succès	-0,0990	-0,6			0,1140	2,8
<i>formation suivie</i>							
LP	agricole	-1,4666	-5,2	-0,7473	-5,1		
	apprentissage	-2,4025	-6,2	-1,3827	-7,5	1,0889	26,0
<i>réussite au BEP</i>							
échec	succès	1,9850	28,0	2,5626	49,5	-2,2773	-36,6
<i>réussite au CAP</i>							
échec	succès	-0,1763	-1,0			-0,2829	-6,8

Tableau 4 – suite

modalité de référence	modalité active	1 ^{re} adaptation ou générale		Bac professionnel		Arrêt de la scolarité	
		coef.	effet marginal	coef.	effet marginal	coef.	effet marginal
<i>constante</i>		-2,6096		-2,1659		<i>-0,2388</i>	
probabilité de la situation de référence en %			6,9		10,3		44,1
<i>spécialité</i>	transformation	-1,2313	-4,8	-0,6756	-4,8	0,7512	18,5
compta gestion	agri., pêche, forêt			<i>-0,9236</i>	-5,9	0,5802	14,4
	génie civil, constr.	-0,8095	-3,7	-0,4914	-3,7	0,6896	17,0
	matériaux souples	-1,5415	-5,3			0,4763	11,9
	méca. géné.	-0,8749	-3,9			0,3837	9,6
	électri., électroméca.						
	électronique	0,4650	3,6	-0,5292	-4,0		
	commerce, distri.	-0,6466	-3,1			0,7169	17,7
	secrétariat						
	service collecti.	-1,0063	-4,2	-0,5679	-4,2	0,9991	24,1
	sanitaire, social	0,8526	7,9	-3,4382	-9,9	0,9776	23,6

Lecture - À situations familiale et scolaire comparables, les enfants âgés de 13 ans à l'entrée en 6^e s'orientent moins vers la voie technologique puisque le coefficient estimé est négatif (-0,9894) et significatif (<0,01). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à - 4,2 points ; leur probabilité d'être orientés en 1^{re} d'adaptation est donc de 2,7 % (6,9 % - 4,2 %). La comparaison des régressions effectuées ne peut être faite que par l'intermédiaire des coefficients obtenus. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 % et en italique 10 %. Au-delà, ils ne sont pas reproduits.

Source : panel d'élèves du second degré recrutés en 1989. On ne prend en compte que les dix premières années de scolarité secondaire donc certaines scolarités ne sont pas encore achevées

évaluations de sixième sont surreprésentés comparativement à la population totale.

3 % DES JEUNES CHANGENT DE PARCOURS AU COURS DES QUATRE ANNÉES SUIVANT UN BEP

Quelques élèves (3 % de ceux qui poursuivent leurs études) se réorientent au cours des quatre années suivant la dernière année de terminale BEP. Seuls les élèves continuant leurs études après ce diplôme peuvent changer de cursus, ce qui restreint les comparaisons avec les autres jeunes. En effet, les élèves arrêtant leurs études ont un profil très particulier et n'ont aucune chance de se retrouver dans la situation de devoir ou vouloir changer d'orientation. Ainsi, les élèves changeant de cursus lors des quatre ans suivant la fin du BEP seront comparés à ceux n'arrêtant pas leurs études.

Parmi les élèves changeant d'orientation, les enfants d'agriculteurs,

de contremaîtres ou d'inactifs sont surreprésentés, ainsi que ceux dont les parents sont au moins bacheliers. Les jeunes de nationalité française se réorientent également plus fréquemment que l'ensemble des élèves ayant atteint une terminale BEP. La moitié des réorientations au fil de ces quatre années d'études concerne le passage d'un BP vers un baccalauréat professionnel ou l'inverse. Viennent ensuite les réorientations d'un baccalauréat technologique vers un baccalauréat professionnel (ou l'inverse). La nature des changements semble liée au fait que ces élèves ont fréquemment des parents diplômés, qui encouragent leurs enfants à poursuivre leurs études. Ils sont donc plus nombreux à être confrontés à la difficulté de faire un choix d'orientation qui leur convient. De plus, tout comme les élèves français, ces élèves sont peut être moins fixés dans leurs projets d'avenir, en partie parce qu'ils sont plus jeunes. Les enfants d'inactifs changent également plus que les autres de cursus. Leurs parents sont peut être moins au

fait des possibilités d'orientation et les jeunes se trouvent contraints de rajuster leurs souhaits. ■

À LIRE

J.-P. Gaille, « Les projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Les immigrés, INSEE Références*, 2005.

C. Coudrin, « Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième », *Note d'Information*, 06.11, MEN-DEPP, avril 2006.

D. Bolotte, J.-P. Jarousse et G. Solaux, « L'orientation à l'issue du BEP », *Éducation & Formations*, n° 45, MEN-DEP.

J.-J. Arrighi et J. Olivier, « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses », *Bref* n° 223, CEREQ.

Les panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

Depuis le début des années soixante-dix, le ministère de l'Éducation nationale étudie les carrières scolaires en observant pendant plusieurs années des cohortes d'élèves recrutées au début de l'enseignement élémentaire ou secondaire.

Le panel 1989 a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois, qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Les 24 000 élèves faisant partie de cette cohorte ont aujourd'hui terminé leurs études secondaires. Ceux qui ont obtenu le baccalauréat et entrepris des études supérieures sont suivis dans ce cycle d'enseignement. Les parcours scolaires des autres élèves ont été observés jusqu'à leur sortie de l'enseignement secondaire. Le dispositif d'enquête comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement. Les trajectoires des élèves dans l'enseignement secondaire ont donc pu être observées au fur et à mesure de leur déroulement. On dispose aussi d'une reconstitution des scolarités dans l'enseignement élémentaire et à l'école maternelle. À l'entrée en sixième, les scores qu'ont obtenus une partie des élèves du panel aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques ont pu être collectés. Enfin, les familles des élèves ont fait l'objet d'une enquête postale au cours de la deuxième année d'observation du panel. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la Direction de l'évaluation et de la prospective ; le taux de réponse a dépassé 80 %.

Le panel 1995 a été construit selon une architecture proche. Il comprend 17 830 élèves, nés le 17 d'un mois, qui entraient en sixième ou sixième SEGPA dans un collège public ou privé de France métropolitaine à la rentrée scolaire 1995. Pour obtenir un taux de sondage proche de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Comme dans le panel 1989, les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de sixième ont été recueillis et toutes les familles ont été interrogées en 1998. 86,5 % d'entre elles ont accepté de répondre à l'enquête. La situation scolaire est actualisée au début de chaque année jusqu'à la sortie du système éducatif. Les bacheliers de l'échantillon sont suivis dans l'enseignement supérieur.

Les parcours scolaires

Dans le but de comparer leur scolarité, les élèves des panels 1989 et 1995 sont suivis le même nombre d'années. Comme le panel 1995 est encore en cours d'observation, dans cet article dix années sont prises en compte. Seuls les élèves que nous avons pu suivre au moins un an après leur BEP sont retenus dans l'étude. Cela correspond à 4 512 élèves du panel 1995, soit un quart de la population totale de ce panel et 6 700 élèves du panel 1989.

Pour permettre l'étude des parcours, les cursus qui étaient proches ont été regroupés. Par exemple, nous n'avons pas tenu compte du passage par une mention complémentaire (MC) avant l'accès à un baccalauréat professionnel, car il semble que l'élève ait voulu s'orienter en définitive vers ce dernier.

Les élèves qui vont vers un CAP, un BEP d'une spécialité différente ou vers une mention complémentaire sont également regroupés. Il en est de même pour les parcours menant à un BP, un BMA ou BT, car il s'agit de diplômes de même niveau.

Ces deux cursus sont peu suivis par rapport aux trois orientations principales étudiées que sont le baccalauréat professionnel, le baccalauréat technologique et l'arrêt des études.

Il est important de noter que tous les élèves n'ont pas fini leur BEP à la même date, donc n'ont pas pu être suivis le même nombre d'années. Dans certains cas, les scolarités ne sont pas achevées et donc les parcours sur plusieurs années ne sont pas aussi complets. Seuls les élèves étant sortis de suite après le BEP du système éducatif sont considérés comme arrêtant leur étude, et cela même si certains ne font qu'une MC après leur BEP. De plus, nous avons été contraints de réunir les élèves ayant fini leur parcours et ceux qui l'ont arrêté avant la fin pour intégrer la vie active. Toutes ces raisons font que l'étude de l'orientation un an après la fin du BEP est plus satisfaisante et complète que celle cinq ans après le BEP.

Les élèves ayant connu un changement d'orientation au cours des quatre ans suivant l'année terminale de BEP seront étudiés isolément car cela ne représente que très peu d'élèves (2 %).